



28769 RM



EAU ENVIRONNEMENT AMENAGEMENT

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

*Réalisation de jaugeages nécessaires à la
fourniture de débits au Réseau National de
Bassin Rhin-Meuse*

(rapport 2000)

GEREEA

20, rue Maurice Barrès - 57000 METZ

Tél/Fax : 03 87 74 98 60 - E.mail : gereea@wanadoo.fr

REMARQUES :

Pour l'année 2000, le GEREEA a effectué des relevés hydrométriques à 16 stations du Réseau National de Bassin.

Ce rapport présente, pour chacune des stations :

- ☞ une fiche de localisation de la station
- ☞ la (ou les) courbe de tarage
- ☞ un tableau récapitulatif des hauteurs d'eau mesurées ainsi que le tableau de correspondance hauteur-débit issu des courbes de tarage.
- ☞ les feuilles de jaugeages illustrés par leur graphique au verso (en annexe).

La liste des stations et son cours d'eau s'établit de la façon suivante, par ordre alphabétique :

- BASSONCOURT (Meuse) -
- BAZOILLES (Meuse) -
- BEAUCLAIR (Wiseppe) -
- BELMONT (Vair) -
- BREUVANNES (Flambard) -
- HOUDELAUCOURT (Othain) -
- MALAINCOURT (Anger) -
- MANGIENNES (Loison) -
- MERCY-LE-BAS (Pienne) -
- REMOVILLE (Vraine) -
- RIGNY-ST-MARTIN (Aroffe) -
- SAPOGNE (Marche) -
- VILLE-AU-MONTOIS (Crusnes) -
- VILLOUXEL (Sâonnelle) -
- VOID-VACON (Méholle) -
- VRECOURT (Mouzon) -

Dans l'ensemble l'établissement des courbes de tarage n'appelle pas de remarques particulières. Quelques stations posent néanmoins quelques problèmes puisqu'il est nécessaire d'établir deux courbes de tarage.

L'identification des causes est facile et souvent déjà mise en évidence au cours des années précédentes.

Il s'agit :

- d'une part de problème de développement de végétation aquatique pour les stations de Mangiennes et Ville-au-Montois,
- d'autre part, d'une modification du seuil localisé en aval de la section de mesure à la station de Belmont sur Vair.

Par contre, la station de Breuvannes sur le Flambart ne présente plus qu'une seule courbe de tarage par rapport à l'année précédente. Le radier du pont réaménagé à la suite d'une crue, n'engendre plus de modification de la ligne d'eau.